



Demande d'aide locale au BAFA

- Session de formation générale -

La Caisse d'Allocations familiales de Saône-et-Loire attribue une **bourse BAFA** (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur) **d'un montant de 400 €** pour participer aux frais de formation afin d'obtenir le brevet d'aptitude à la fonction d'animateur de centre de vacances et de loisirs.

Elle est attribuée à tous les stagiaires âgés d'au moins 17 ans le premier jour de la première session de formation générale, résidant en Saône-et-Loire, allocataire ou non. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources du stagiaire ou de sa famille.

La Caf pourra être amenée à contrôler la bonne utilisation des fonds de cette aide.

La demande doit parvenir à la Caf dans les 3 mois suivant l'inscription.

Cette demande concerne l'aide locale. Une aide nationale existe pour la session d'approfondissement ou de qualification (cf : cerfa 11 381*02)

N° allocataire CAF 71

Si vous percevez des prestations ou celui de vos parents s'ils perçoivent des prestations

Quel est votre état civil ?

Votre nom _____

Votre prénom _____

Votre date de de naissance _____

Votre n° de Sécurité Sociale _____

Quelle est votre adresse ?

Votre adresse complète _____

Code postal _____ Commune _____

Votre n° de téléphone _____

Votre adresse mail _____

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement dans ma situation (activité professionnelle, situation familiale).

Signature du stagiaire

A _____ le _____

Signature

Emplacement réservé à la Caf

CDV AS AFI



La Caf vérifie l'exactitude des déclarations effectuées notamment au moyen d'une enquête menée par un agent de contrôle assermenté. La Caf engagera des poursuites pénales à l'encontre de toute personne coupable de fraudes ou de fausses déclarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.554-1, L.835-5 du Code de la Sécurité sociale. Article L.351.13 du Code de la construction et de l'habitation – Article 441.1 du Code Pénal).

La loi 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

**Demande à retourner dans les plus brefs délais,
et dans la limite de 3 mois suivant l'inscription, à**

Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire
177 rue de Paris
71024 MACON cedex 9

Pièce à joindre : RIB de l'organisme de formation

BAFA : Inscription à la formation générale

**A faire remplir par
l'organisme de
formation**

Je soussigné(e) _____ Qualité _____

représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme de formation) _____

atteste que le demandeur désigné au recto s'est **inscrit à la formation générale** pour
obtenir le BAFA. Date d'inscription : _____

Coût de la formation demandé par l'organisme _____

N° d'habilitation du stage _____

N° de Siret _____

Signature originale du représentant

A _____ le _____

Signature

Cachet de l'organisme

Emplacement réservé à la Caf

CDV AS AFI

